

**COMPAGNIE FORESTIERE DU CAMEROUN**

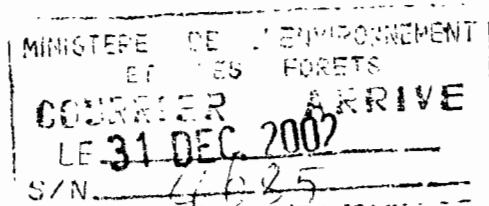
\*\*\*\*\*

**C.F.C.**

\*\*\*\*\*

Tél. 342.68.92 - 342.57.03

B.P. 2064 Douala



**Enquête socio-économique de la zone  
agro-forestière habitée entourant  
les UFA 10-001, 10-002, 10-003 et 10-004  
situées dans l'Arrondissement de Yokadouma,  
Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est**

**Par : KOUDJOU TATANG Yves Bertrand.**

*Ingénieur Agronome (Socioéconomiste)*

*Msc. En Aménagement et Gestion des Ressources Forestières*

**Octobre 2002.**

**CHAPITRE 1 : INTRODUCTION**

## 1. INTRODUCTION

Les forêts denses humides du Sud-Est Cameroun fournissent le capital naturel – bois d’œuvre – gibiers, ainsi que d’autres utilisations comme l’éco-tourisme qui contribuent au développement des économies locales et nationales (WWF et al, 2001). La valeur écologique, économique et socioculturelle de ces forêts en fait un centre d’intérêt important pour la conservation des écosystèmes forestiers (MINEF, 1999).

Pour permettre la gestion durable de ces forêts, le gouvernement du Cameroun a adopté la loi forestière de 1994 qui a introduit la notion des concessions forestières, découpées en Unités Forestières d’Aménagement (UFA) dont l’exploitation doit se faire sur la base d’un plan d’aménagement (FOMETE et POUSSE, 2001).

A cet effet, plusieurs UFA ont été proposées dans la région de l’Unité Technique Opérationnelle Sud-Est. Parmi elles on note les UFA 10-001, 10-002, 10-003 et 10-004 qui forment la concession forestière qui a été attribuée en 1996 à la Compagnie Forestière du Cameroun (CFC) qui est une filiale du Groupe “Thanry”(cf. figure1).

Pour mieux assurer la gestion participative et durable des ressources naturelles, le présent document de la CFC a pour préoccupation principale la collecte des données socio-économiques dans la zone agro-forestière habitée entourant lesdites UFA.

De manière spécifique, il s’agit de :

- 1 - Ressortir l’historique des villages riverains, leurs organisations sociales ; ainsi que les caractéristiques socio-démographiques des populations ;
- 2 - Faire ressortir l’état de la situation des infrastructures socio-économiques de base et celles des services administratifs ou privés présents dans la zone ;
- 3 - Déterminer les principales occupations et activités des populations ainsi que les différentes utilisations de la forêt par ces dernières ;
- 4 - Et déterminer les attentes des populations riveraines par rapport à l’aménagement de la concession forestière.

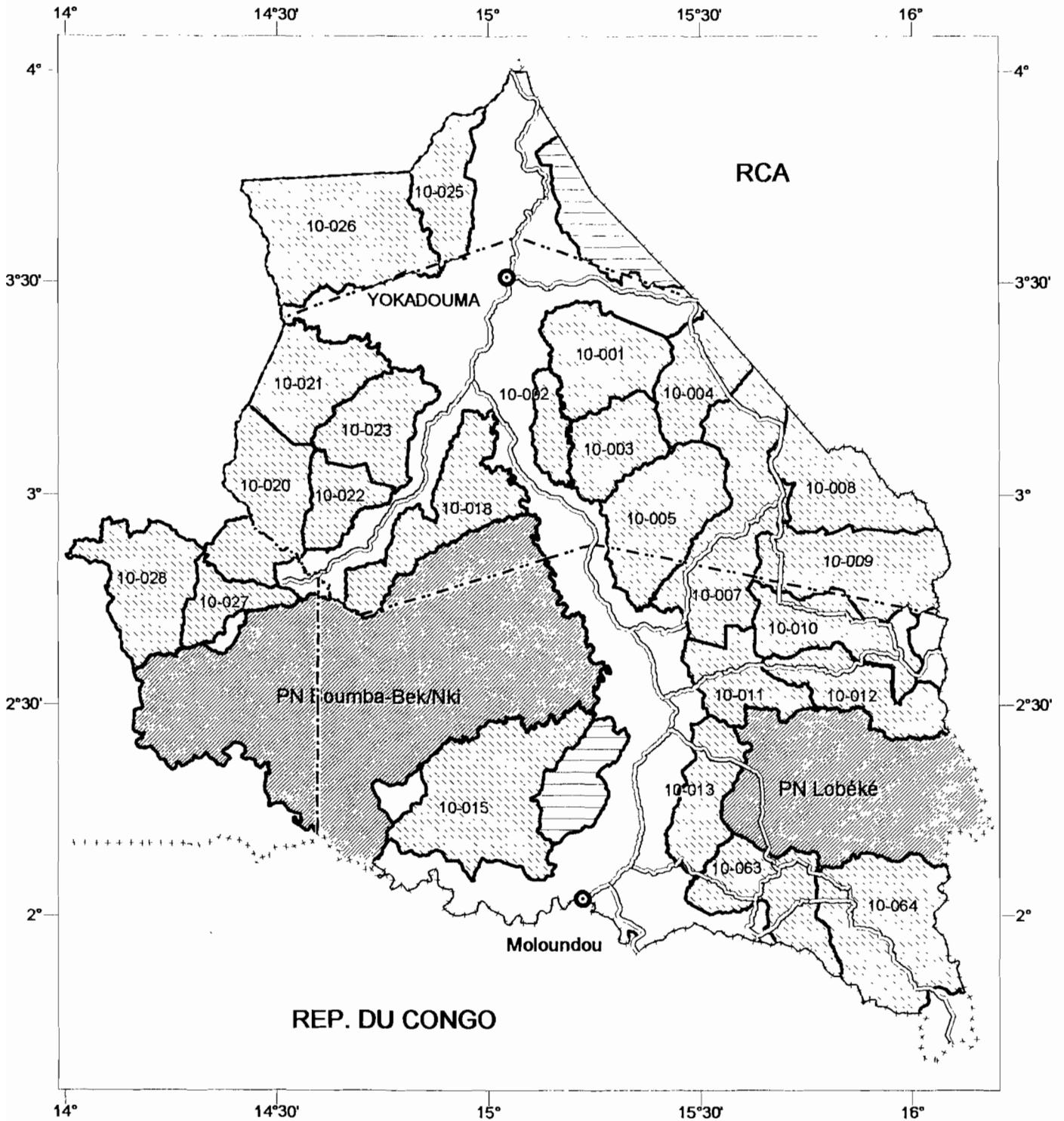
L’organisation de cette étude s’articule autour de quatre chapitres. En

plus de ce chapitre purement introductif, on note :

- Le deuxième chapitre qui présente la méthodologie ;
- Le troisième chapitre présente les résultats ;
- Enfin le dernier chapitre donne la conclusion.

# UNITE TECHNIQUE OPERATIONNELLE SUD-EST CAMEROUN

## UNITES FORESTIERES D'AMENAGEMENT (UFA)



### Légende

- +++++ Frontière internationale
- Limite de Département
- - - - Limite d'Arrondissement
- ==== Réseau routier
- ⊙ Ville
- 10-001 N° d'UFA

-  Parc national
-  Unité Forestière d'Aménagement
-  Forêt Communale
-  Zone Agro-Forestière

0 25 50 kilomètres



Echelle 1:1.500.000



SIG PROFORNAT 03/2001

Source:

Base de données PROFORNAT/GTZ



**CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE**

## 2. METHODOLOGIE

pour atteindre les objectifs de cette enquête socio-économique, la Méthode Accélérée de Recherche et de Planification Participative (MARPP) a été utilisée en trois phases :

### **Première phase :**

Elle s'est passée dans les bureaux de l'UTO Sud – Est à Yokadouma. Elle a consisté à une synthèse des données socio-économiques déjà récoltées dans certains villages riverains du massif forestier de la CFC.

### **Deuxième phase :**

Elle s'est passée dans les différents villages ; et a consisté soit à une actualisation des données déjà disponibles, soit à un complément d'informations. A cet effet plusieurs outils ont été utilisés, notamment :

*Des interviews semi-structurées ;* qui ont permis de ressortir l'historique, l'organisation sociale du village et les occupations des populations.

*La cartographie participative ;* qui a permis de recenser les infrastructures socio-économiques de base, et d'identifier les différentes utilisations de la forêt par les populations.

*Les Entretiens auprès des ménages ;* ont permis de déterminer les opinions, les besoins, les attentes et les points de vue des populations sur la question d'aménagement et la forêt qui les entoure

*La descente sur le site de la scierie de la CFC ;* a permis de recueillir des informations sur les activités industrielles forestières ; d'observer l'occupation de l'espace forestier permanent par les activités humaines de la scierie ; et constater les actions / mesures entreprises par la CFC contre la pression sur les ressources forestières.

### **Troisième phase :**

Elle a consisté à :

- Regarder les images satellites et topographiques dans le Système d'Information Géographique (SIG) de la cellule cartographique du Projet de Protection des Forêts Naturelles de la Coopération Allemande (PROFORNAT /GTZ), afin d'interpréter et confirmer les données de la cartographie participative.
- Faire la synthèse et la compilation de toutes les données collectées pour la rédaction du présent rapport final.



**CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS**



### **3. PRESENTATION DES RESULTATS**

Ce chapitre présente les résultats du dépouillement et l'interprétation des données. De ce fait, il examine successivement les points ci – après :

- Les villages riverains : (historique, ethnies principales, organisations sociales et coutumes, mobilité et migration et caractéristiques socio-démographiques des populations).
- La situation des infrastructures socio-économiques de base et celles des services administratifs ou privés présentes dans la zone.
- Les principales occupations et activités des populations ainsi que les différentes utilisations de la forêt par ces dernières.
- Les attentes des populations riveraines par rapport à l'aménagement de la concession forestière.

#### **3.1. Les villages riverains de la concession forestière de la CFC**

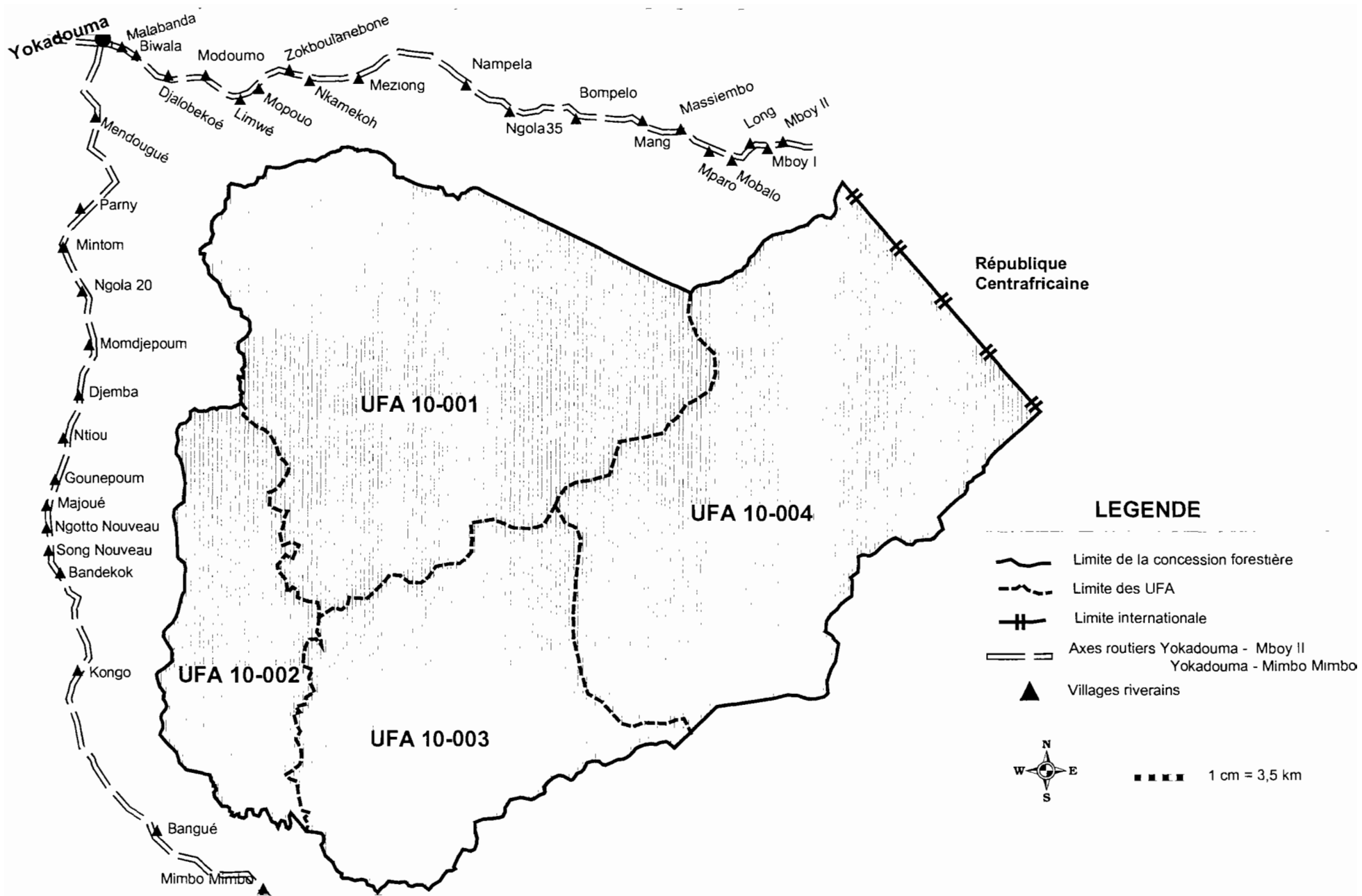
Le massif forestier de la CFC est entouré par 34 villages riverains répartis dans trois cantons (Bidjouki, Mbong Mbong et Konabembé) de l'arrondissement de Yokadouma, du département de la Boumba et Ngoko dans la province de l'Est – Cameroun. Le tableau 1 et la figure 2 présentent respectivement la répartition de ces villages par canton et leur emplacement sur le terrain.

**Tableau 1** : Répartition des villages riverains de la concession forestière de la CFC par canton.

CANTON BIDJOUKI		CANTON MBONG MBONG		CANTON KONABEMBE	
VILLAGES	Distance de Yokadouma	VILLAGES	Distance de Yokadouma	VILLAGES	Distance de Yokadouma
Malanbanda	3 km	Mendougué	6 km	Majoué	35 km
Biwala	5 km	Parny	10 km	Ngatto Nouveau	36 km
Djalobekoé	7 km	Mintom	41 km	Song Nouveau	38 km
Modoumo	9 km	Ngola 20	20 km	Bandekok	45 km
Limwé	12 km	Momdjepom	22 km	Kongo	55 km
Mopouo	13 km	Djemba	25 km	Bangué	73 km
Zokboulanebone	15 km	Ntiou	31 km	Mimbo Mimbo	83 km
Khamekoh	18 km	Gouonepoum	32 km		
Meziong	21 km				
Nampella	30 km				
Ngolla 35	35 km				
Bompello	38 km				
Mang	40 km				
Massiembo	43 km				
Mparo	45 km				
Mobalo I	47 km				
Long	48 km				
Mboy I	49 km				
Mboy II	50 km				

**Source** : Résultats des enquêtes de terrain

Le canton Bidjouki est celui qui a le plus grand nombre des villages (19) ; et il faut également noter que sur le terrain tous ces villages sont situés le long des routes.



Source : Résultat des enquêtes de terrain

**FIGURE 2 : Emplacement des villages riverains autour de la concession forestière de la CFC**

## **3.2. Origine et histoire des cantons**

Les informations dans cette partie ont été obtenues à partir d'un recoupage des entretiens tenus avec les patriarches des cantons. Ainsi donc, les trois cantons dans lesquels se trouvent les villages riverains ont plus ou moins la même histoire ; et ne sont ni de la même origine, ni de la même ethnie.

### **3.2.1. Origine et historique du canton Bidjouki**

Comme la majorité des peuples, ceux du canton Bidjouki n'avaient pas échappé aux mouvements migratoires. En effet vers les années 1890, à cause des guerres tribales qui sévissaient en Afrique, certains de la tribu Mbimo vont quitter l'Angola pour se réfugier d'abord au Congo et ensuite à Nola en République Centrafricaine (R.C.A.). Autour des années 1905 ne pouvant supporter l'administration coloniale (avec ses travaux forcés) deux ethnies Mbimo (Djassoua et Bidjouki) vont migrer dans l'Est – Cameroun ; et les Bidjouki se sont installés sur l'axe Yokadouma – Mboy II. En 1911 l'administration coloniale décida d'organiser les chefferies et celle du canton Bidjouki fût érigée en chefferie de 2<sup>e</sup> degré ; et à ce jour le canton compte 19 villages.

### **3.2.2. Origine et histoire du canton Mbong Mbong**

Les Mbong Mbong sont originaires de l'Angola, où ils se sont déplacés avec les Douala pour migrer à l'Est Cameroun, plus précisément à Lomié pendant le règne de l'Allemand HOCMANN. A cette époque, ils étaient à la recherche d'un territoire riche et calme. Malheureusement quelques temps plus tard ils ont fait face à une farouche répulsion des ZIM (autochtones de Lomié). Sous cette menace, les Douala ont continué vers Lolodorf pour suivre la côte ; et les Mbong Mbong sont allés du côté de Yokadouma où ils ont encore rencontré la domination allemande. Pour éviter d'être des subordonnés, les chefs d'opinions et de groupes (Messieurs Zaologuant, Bielemmama, Nbol et Landjoué) ont chacun entraîné leur population pour aller créer des villages le long de l'actuelle route Yokadouma – Moloundou vers 1947. C'est quelques années après que l'administration allemande va déclarer le territoire de canton Mbong Mbong formé de 8 villages.

### **3.2.3. Origine et histoire du canton Konabembé**

Les Konabembé sont venus du Togo et de la Guinée Conakry. Dans la quête d'un territoire, ils se sont installés à Messamena dans l'Est Cameroun qui était gouverné par l'administration allemande. Malheureusement une guerre tribale avec les autochtones de la zone a fait éclater les allogènes conquereurs en trois groupes :

- Un premier groupe va aller vers Kribi ( c'est ceux – là qui forment les Goumba d'aujourd'hui).
- Un deuxième groupe est resté sur place avec les autochtones (ceux – là sont appelés aujourd'hui les Madjoué).
- Et un troisième groupe est partie vers Ngatto Ancien.

Et vers 1950 les villages créés le long de l'actuelle route Ngatto Nouveau – Moloundou furent baptisés canton Konabembé par l'administration allemande après négociation avec des chefs traditionnels.

## **3.3. Caractéristiques des Populations**

### **3.3.1. Données démographiques**

Les données obtenues dans ce paragraphe proviennent uniquement des estimations des autorités traditionnelles (chefs et ou notables des villages) ; car il a été difficile d'avoir les données de recensement auprès des structures administratives de Yokadouma. C'est également la raison pour laquelle ces données sont des chiffres ronds.

C'est ainsi que les trois cantons riverains au massif forestier de la CFC comptent au total environ 29 258 habitants répartis sur une zone agro-forestière évaluée à environ 133 000 hectares (ou 1330 kilomètres carrés) après le processus de classement ; soit une densité de 21,99 habitants au kilomètre carré. Cette densité est élevée par rapport à celle de l'ensemble du département de la Boumba et Ngoko qui a une densité de 5,07 habitants au

kilomètre carré (BOUTIOM, 2001). Ici également on peut noter qu'en principe la superficie d'utilisation par habitant. serait en moyenne 4,54 hectares.

De façon détaillée, il existe une disparité entre les populations des cantons ; par ordre décroissant, le canton Bidjouki compte 14 520 habitants, le canton Konabembé 9 908 habitants et le canton Mbong Mbong 4 830 habitants.

### **3.3.2. Ethnies principales**

De manière générale il y a quatre grandes ethnies dans les villages riverains du massif forestier de la CFC. Ce sont : les Mbimo – Bidjouki, les Mbong Mbong, les Konabembés (et les Baka qui sont présents dans tous les trois cantons). A ces ethnies s'ajoutent de très petits groupes qui sont venus s'installer dans les cantons pour des raisons diverses ; par exemple :

Les Yanguéré présents dans le canton Mbimo Bidjouki sont en majorité des belles familles qui ont poursuivi leurs sœurs en mariage chez les Bidjouki. Quant aux Hacoussa ; ce sont des commerçants installés.

L'attrait de plusieurs ethnies dans le village Momdjepom avait été due à l'époque par la présence des missionnaires américains qui œuvraient dans les réalisations sociales et les actions de charités aux pauvres.

Toutefois, il est difficile de faire une distinction entre les ethnies présentes à l'exception des Baka qui vivent dans des campements un peu retirés des villages.

Les tableaux 2 fait ressortir tous les villages avec leurs populations et ethnies actuelles par canton.

**Tableau 2** : Ethnies actuelles dans les villages des cantons Bidjouki, Mbong Mbong et Konabembé

NOMS DES VILLAGES DANS LE CANTON BIJOUKI	EFFECTIF DE LA POPULATION ACTUELLE	ETHNIE (S) ACTUELLE (S)
Malabanda	800 habitants	MbimoBidjouki Baka
Biwala	900 habitants	
Djalobekoé	600 habitants	
Modoumo	700 habitants	
Limwé	500 habitants	
Mopouo	800 habitants	
Zokboulanebone	400 habitants	
Khamekoh	600 habitants	
Meziong	850 habitants	
Nampella	950 habitants	
Ngola 35	915 habitants	
Bompello	650 habitants	
Mang	1300 habitants	MbimoBidjouki Baka
Massiembo	650 habitants	
Mparo	1300 habitants	
Mobalo I	150 habitants	Mbimo-Bidjouki Yanguéré
Long	205 habitants	Mbimo-Bidjouki Baka Haoussa
Mboy I	1150 habitants	
Mboy II	1100 habitants	
<b>Sous total</b>	<b>14 520 habitants</b>	

NOMS DES VILLAGES DANS LE CANTON MBONG MBONG	EFFECTIF DE LA POPULATION ACTUELLE	ETHNIE (S) ACTUELLE (S)	
Mendougué	510 habitants	Mbong Mbong Baka	
Parny	900 habitants		
Bintom	600 habitants		
Ngola 20	1 500 habitants		
Momdjepom	400 habitants	Mbong Mbong Yanguéré Konabembé Mbimo	Baka KaKa Maka Bangado
Djemba	720 habitants	Mbong Mbong Baka	
Ntiou	800 habitants		
<b>Sous Total</b>	<b>4 830 habitants</b>		

NOMS DES VILLAGES DANS LE CANTON KONABEMBE	EFFECTIF DE LA POPULATION ACTUELLE	ETHNIE (S) ACTUELLE (S)	
Gouonepoum	630 habitants	Konabembé Baka	
Majoué	1 000 habitants		
Ngatto Nouveau	500 habitants	Konabembé Baka	Haoussa Bamiléké
Song nouveau	700 habitants	Baka Konabembé	
Bandekok	1 378 habitants	Mbong Mbong Baka Konabembé	
Kongo	1 400 habitants	Konabembé Baka	
Bangué	2 300 habitants	Konabembé Baka Kaka	
Mimbo Mimbo	1 000 habitants		
<b>Sous Total</b>	<b>9 908 habitants</b>		
<b>Total</b>	<b>29 258 habitants</b>		

Source : Résultats des enquêtes de terrain



### **3.3.3. Mobilité et migration**

Trois grandes zones constituent les points d'attraction des populations, qui s'y déplacent pour des raisons liées à leurs besoins.

#### *- La ville de Yokadouma*

C'est le carrefour de convergence des populations des trois cantons. Les unes y viennent pour le ravitaillement, les soins de santé, la récréation, le commerce et bien d'autres. D'autres y viennent pour la recherche d'un cadre de vie meilleur. Et enfin les plus jeunes migrent à Yokadouma pour continuer les études dans les collèges ou alors pour espérer avoir un emploi de longue durée.

#### *- Les scieries de Ngola et de Sengbot*

Les sites de scieries de la CFC (implantée à Ngola 35 dans le canton Bidjouki) et de la Société Industrielle des Bois d'Afrique – SIBAF (implantée à Sengbot dans le canton Konabembé) sont également les lieux où les jeunes y vont pour la recherche d'un emploi ou pour mener des activités annexes de ravitaillement aux employés ; comme par exemple les boutiques et les restaurants.

#### *- Les villes de Moloundou et de Bertoua*

Ces villes font aussi l'objet de l'attrait d'une minorité de ces populations soit pour continuer les études, soit pour la recherche d'un emploi, soit pour effectuer des apprentissages dans divers métiers.

## **3.4. L'organisation sociale**

### **3.4.1. La structure traditionnelle**

Dans chacun des cantons Bidjouki, Mbong Mbong et Konabembé, on retrouve une chefferie de 2<sup>e</sup> degré et des chefferies de 3<sup>e</sup> degré. A la tête de la chefferie de 2<sup>e</sup> degré se trouve un chef de canton qui est en même temps président du tribunal coutumier. Il est assisté par les chefs de villages du canton. Dans chaque chefferie de 3<sup>e</sup> degré, on a un chef assisté par des notables qui sont en principe des chefs des grandes familles. C'est avec ces chefs de grandes familles que le chef de village prend les décisions. Donc en réalité le pouvoir traditionnel est basé sur le système de lignage.

### 3.4.2. Les organisations paysannes

L'esprit de regroupement autour d'une structure organisationnelle n'est pas ancré dans les mœurs des populations de la zone. Les groupes légalisés qu'on retrouve dans les villages vivent au ralenti. Ces groupes ont été pour la plupart créés avec l'aide de l'ex - projet de relance de cacao et café de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) qui avait pris fin en 2000.

Il existe également dans les cantons un Comité Paysan Forêt et un Comité de Gestion des Redevances Forestières :

Pour le Comité Paysan Forêt, les membres sont les chefs de village et les élites. Malgré le fait que ce comité ne soit pas légalisé, il est connu au niveau des autorités des administrations territoriale et des forêts comme étant l'organe suprême et fondamentale de négociation des problèmes liés à la forêt.

S'agissant du Comité de Gestion des Redevances Forestières, il est légalement reconnu et ses membres sont votés par les populations. Ce comité est chargé de l'élaboration et du suivi des micro-projets socio-économiques à réaliser dans les villages par les redevances forestières.

Pour le moment il n'existe pas encore de Comité de Valorisation des Ressources Fauniques (COVAREF) dans la zone. Mais depuis 2001 l'UTO a commencé des sensibilisations et des réunions avec les populations en vue de la création d'un COVAREF dans la zone puisque la zone agro-forestière est entrecoupée des Zones d'Intérêt Cynégétiques à Gestion Communautaire (ZICGC).

En plus des groupes susmentionnés, le petit groupe de travail non - formel est le type d'organisation paysanne qui est ancré dans les mœurs des populations ; ce qui fait que les groupes d'entraide, les groupes de cotisation et d'épargne sont les plus nombreux.

Les organisations paysannes légalisées ont quelques problèmes qui empêchent leur bon fonctionnement ; il s'agit de : l'ignorance par les membres des statuts et règlements intérieurs et même du GIC dans lequel ils sont membres, la non - transparence dans la gestion, la confiscation du pouvoir par un leader éveillé ou un groupe de personnes.

Du moins les tableaux 3, 4 et 5 présentent les caractéristiques des autres que nous avons pu recenser. Il s'agit de : la dénomination, de l'année de création, du siège social, du nombre des membres actifs, les activités menées, du promoteur et quelques problèmes cruciaux.

**Tableau 3** : Caractéristiques des organisations paysannes dans le canton Bidjouki

DENOMINATION	ANNEE DE CREATION	SIEGE SOCIAL	NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS	ACTIVITES MENEES	PROMOTEUR	QUELQUES PROBLEMES
Coopérative des paysans du village Mang	1993	Mang	80	Crédit-scolaire Crédit-santé Réalizations communautaires Cotisations des membres	Mission catholique	Le non remboursement des crédits et le détournement des fonds
GIC Hessiang-Ago	1996	Djalobékoué	25	Vente groupée cacao-café Achat groupé d'intrants	SNV	- l'ignorance par les membres des statuts et règlements intérieurs et même du GIC dans lequel ils sont membres - la non transparence dans la gestion - la confiscation du pouvoir par un leader éveillé ou un groupe de personnes - l'inexistence des documents / cahiers de charges
GIC Amam	1999	Mopouo	18			
GIC Hebaboolo	1999	Meziong	11			
GIC Entente	1999	Nampella	20			
GIC Kipeco	1996	Ngolla 35	11			
GIC Bissogui-Ntsingkemo	1996	Mang	21			
GIC Mabouog	1997	Massiembo	10			
GIC Awala	1996	Mparo	15			
GIC Biwegui-Bi-Mboy	1998	Mboy I	25	Vente groupée cacao-café Achat groupé d'intrants Cotisation et Entraide		

GIC : Groupe d'Initiative Commune

Source : Résultats des enquêtes de terrain

**Tableau 4 : Caractéristiques des organisations paysannes dans le canton Mbong Mbong**

DENOMINATION	ANNEE DE CREATION	SIEGE SOCIAL	NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS	ACTIVITES MENEES	PROMOTEUR	QUELQUES PROBLEMES
GIC Ekoukelim	2001	Mendougué	17	Vente groupée cacao Epargne Entraide	Jeunes du village	Insuffisance des moyens financiers
GIC Moth - Gnoi	1999	Parny	Tout le village		Chef de village	
GIC Espoir Homme		Mondjépoum	14		SNV	Non participation des membres
GIC Espoir Femme			20			
GIC Boguat			7			
GIC Etignaguel	1998	Djemba	32		Absence des projets d'initiatives	

GIC : Groupe d'Initiative Commune

Source : Résultats des enquêtes de terrain.

**Tableau 5 : Caractéristiques des organisations paysannes dans le canton Konabembé**

DENOMINATION	ANNEE DE CREATION	SIEGE SOCIAL	NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS	ACTIVITES MENEES	PROMOTEUR	QUELQUES PROBLEMES
GIC Motabielt	2001	Gouonepoum	24	Vente groupée cacao Epargne Entraide	SNV	Insuffisance des moyens financiers Non participation des membres
GIC Kemkabis	1999	Majoué	30			
Association de Développement de Ngatto	1996	Ngatto	Tout le village	Achat et vente des médicaments au centre de santé	Chef de village	Absence des projets d'initiatives
GIC Swoula	1999	Bandekok	Tout le village	Entraide Epargne	SNV	
GIC du village Bangué		Bangué		Vente groupée	Chef de village	

GIC : Groupe d'Initiative Commune

Source : Résultats des enquêtes de terrain.

### **3.4.3. Coutumes et rites**

Il a été difficile de faire une connaissance détaillée des rites à cause de la méfiance des populations. Toutefois, ces coutumes et rites diffèrent selon les ethnies ; ainsi par exemple :

- Chez les pygmées Baka ; il y a la pratique du JENGI avec des rites très mystiques. Cette pratique permet d'assurer la protection et la sauvegarde des peuples pygmées en forêt.
- Les Konabembé pratiquent le NGBOWA pour assurer l'intégrité de leur village.
- Chez les Mbong – Mbong il y a le SIMBA, le TEKAI et le KUEST qui assurent également la protection et l'intégrité des villages. Les Mbimo font pratiquement les mêmes rites coutumiers.

### **3.5. Les équipements et infrastructures socio-économiques de base**

Pour les besoins de leur développement, les cantons Bidjouki, Mbong-Mbong et Konabembé sont déjà dotés de quelques équipements et infrastructures socio-économiques de base. Ces infrastructures ont été installées pour la plupart dans les villages grâce aux revenus provenant des redevances forestières ; et pendant les enquêtes participatives nous avons pu les relever par village :

#### **3.5.1. Les équipements**

Ils concernent les équipements communautaires qu'on retrouve dans les villages : des moulins à écraser, des moules de briques, des atomiseurs (pour les traitements phytosanitaires), des tronçonneuses et des balances. Tous ces équipements communautaires ont été obtenus par les villages grâce aux redevances forestières.

### **3.5.2. Etat de situation des infrastructures**

Elles concernent la communication, l'éducation, la santé, l'eau et l'électricité, les structures (administratives, hôtelières, privées).

Certains villages ont des moyens audiovisuels à l'instar des antennes paraboliques.

- Sur le plan scolaire, les cantons comportent 26 écoles à cycle complet réparties dans l'espace en fonction des distances qui séparent les villages.

- Sur le plan sanitaire, il existe dans la zone huit dispensaires (dont un à la scierie de la CFC – Ngola) répartis en aires de district de santé dont dépendent les différents villages.

- Au niveau de l'eau et de l'électricité, la majorité des villages ont des sources et / ou des puits aménagés mais mal entretenus. Egalement, une minorité de villages possèdent des groupes électrogènes, bien que bon nombre ne fonctionne pas à cause des difficultés d'entretien.

### **3.5.3. Les routes et le transport**

- Deux axes routiers carrossables relient Yokadouma à Mboy II en passant par le canton Bidjouki ; et Yokadouma à Moloundou passant par les deux autres cantons. Ce sont ces deux routes départementales qui désenclavent les villages riverains. En saison des pluies ces routes ne sont praticables que pendant l'ensoleillement.

- Le transport est assuré par des voitures qui font des navettes entre les villages et Yokadouma. Généralement ces voitures vont dans les villages avec une fréquence moyenne d'une fois par jour.

### **3.5.4. Electrification et télécommunication**

- C'est seulement dans la ville de Yokadouma qu'on rencontre l'électricité de façon permanente. Les groupes électrogènes qui ont été octroyés grâce aux redevances forestières dans les villages ne fonctionnent presque plus à cause du manque des pièces de rechange. Ce sont donc des groupes électrogènes privés qui alimentent quelques rares maisons dans certains villages.

- Les télécommunications sont assurées par : le téléphone disponible à tout usager mais ( mais momentanément en raison de la difficulté du réseau), les postes de radio (permanent) aux niveaux des services administratifs et certains bureaux des sociétés forestières basées à Yokadouma (accessibles aux usagers en cas de nécessités impérieuses), et par le service de courrier de la poste et télécommunication de Yokadouma.

### **3.5.5. Approvisionnement en eau**

Le problème d'eau potable est actuellement crucial dans presque tous les villages. En réalité les quelques aménagements de sources, puits d'eau ou bornes fontaines mis en place depuis des années ; soit par le service de développement communautaire, soit par la mairie ou encore par le projet Scanwater sont déjà délabrés et ne fonctionnent plus. Les populations boivent actuellement les eaux de rivières ou de sources non aménagées.

### **3.5.6. Education**

Bien que la majorité des écoles soit à cycle complet, seuls les trois premiers cours (Sil, Cours préparatoire, Cours élémentaire première année) font l'objet d'une présence régulière et importante d'élèves. Au delà de ces trois premières classes, le nombre d'élèves diminuent progressivement dans les autres classes supérieures.

Les structures éducatives de ces écoles primaires sont caractérisées par : une insuffisance des salles de classe, des matériels et équipements inadéquats, manque d'enseignants (rare sont des écoles avec plus de trois enseignants affectés par l'Etat ). Aussi faut – il signaler que les parents mêmes n'envoient pas beaucoup leurs enfants à l'écoles encore moins les filles malgré les sensibilisations des services administratifs de l'éducation nationale.

### **3.5.7. Santé**

Les problèmes de la santé ne sont pas des moindres : très peu de centres de santé par canton (en moyenne 2/canton, avec certains villages comme Bangué et Mimbo Mimbo qui sont à environ 40 km d'un centre de santé), matériels et équipements vétustes, manques d'infirmiers (le plus souvent un seul infirmier de niveau breveté d'état, alors qu'il en faudrait au moins deux ), manque de médicaments de premiers soins, etc. Face à cette situation, les paysans se soignent à l'indigène en utilisant des connaissances locales des produits de la forêt.

### **3.5.8. Religion**

les populations sont des croyants ; car il existe des structures religieuses présentes dans les villages. Ainsi les plus présentes sont les Catholiques, les Protestants et les Jéhovah. Certains de ces missionnaires ont développé des actions sociales dans la zone pour lutter contre la pauvreté et encourager le développement. C'est le cas de la mission catholique du village Mang dans le canton Bidjouki qui a créé une école, un dispensaire et une coopérative.

### **3.5.9. Récréation**

Dans les villages les distractions sont très limitées. Les seuls points sont les stades de football, les petits bars, les salles de vidéo et quelques rares fois les danses traditionnelles. A défaut des distractions suscitées les populations jeunes sont obligées de se rendre à Yokadouma.

### **3.5.10. Boutiques et marchés**

- Les boutiques qu'on retrouve dans les villages n'ont pas assez de marchandises. Il s'agit en fait des coins de ravitaillement en matériels de premières nécessités (sel, savon, huile, cubes, etc.) et quelques friandises tels les biscuits. Mais dans certains villages comme Ngatto Nouveau et Mboy II il y a des grands magasins.

- En plus du marché de Yokadouma, il n'existe celui de Ngola 35 (encore non fonctionnel) dont les travaux de construction ont été entamés par la CFC depuis l'année dernière.

### **3.5.11. Types d'habitat**

Les habitations sont pour la plupart en carabotte soudées de terre battue. On retrouve aussi de façon parsemée des maisons modernes. Chez les pygmées Baka tous les habitats sont des huttes faites à base de lianes et des feuilles d'arbres.

Tous les équipements et infrastructures socio-économiques de base décrits dans les sessions et paragraphes ci-dessus sont résumés dans le tableau 6 ci – après.

---





**Tableau 6 :** Répartition du nombre des infrastructures et équipements socio-économiques de base par village dans les cantons Mbong Mbong, Konabembé et Bidjouki

**cantons Mbong Mbong et Konabembé**

<b>INFRASTRUCTURES</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>		<b>9</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>117</b>
Ecoles		1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	2	1	15
Centre préscolaire Baka			1				1										1	3
Centres de santé					1	1							1	1	1			5
Eglises		3		3				1		5	4	2		2	2	7	2	31
Puits/sources d'eau			1	1	2	1				1	4			1		2	2	15
Electricité/(Groupe Electrogène)				3	2	1	1			1			3		1	1	1	14
Boutiques /Bars/ Restaurants	CANTON								CANTON			1	4	1		1	2	9
Marché	MBONG								KONA-									
Moulin à écraser	MBONG								BEMBE				1					1
Hangars			1	1	1					1				1				5
Poste Agricole				1		1							1	1				4
Poste de police																		
Poste Forestier																		
Poste phytosanitaire																		
Stade de Football				1	1		1										1	4
Presse Brique		1					2	4							2			9
Auberges											1		1					2
Antenne WWF (Base)													1					1
<b>CANTONS ET VILLAGES</b>		<b>Mendoungué</b>	<b>Parny</b>	<b>Mintom</b>	<b>Ngola 20</b>	<b>Momdjepom</b>	<b>Djemba</b>	<b>Ntiou</b>		<b>Kongo</b>	<b>Bandekok</b>	<b>Song Nouveau</b>	<b>Ngatto Nouveau</b>	<b>Bandekok</b>	<b>Kongo</b>	<b>Bangué</b>	<b>Mimbo Mimbo</b>	

### Canton Bidjouki

<b>INFRASTRUCTURES</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>			<b>10</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>88</b>		
Ecoles	CANTON BIDJOUKI			1	1	1				1	1	1	1	2		1		1		11		
Centre préscolaire Baka																						
Centres de santé												1								1	2	
Eglises		1			2		2			3	2		1	3	1	1				1	17	
Puits/sources d'eau		1	1	1	1	1				1	1		1				1			1	11	
Electricité/(Groupe Electrogène)			1		1					1	1			1	1	1				1	8	
Boutiques /Bars/ Restaurants																2			2	3	7	
Marché																						
Moulin à écraser			1		1	1				1	1	1					1			1	1	9
Hangars										1	1	1					1			1	5	
Poste Agricole								1		1							1				3	
Poste de police																					1	1
Poste Forestier																					1	1
Poste phytosanitaire																					1	1
Stade de Football		1								1	1				1	1	1				1	7
Presse Brique		1													1	1	1			1		5
Auberges / Cases de passage																	1				1	2
Antenne WWF (Base)																						
<b>CANTONS ET VILLAGES</b>			<b>Malanbanda</b>	<b>Biwala</b>	<b>Djalobékoé</b>	<b>Modoumo</b>	<b>Limwé</b>	<b>Mopouo</b>	<b>Zokboulaneb</b>	<b>Khamekoh</b>	<b>Meziong</b>	<b>Nampela</b>	<b>Ngola 35</b>	<b>Bompello</b>	<b>Mang</b>	<b>Massiembo</b>	<b>Mparo</b>	<b>Mobalo I</b>	<b>Long</b>	<b>Mboy I</b>	<b>Mboy II</b>	

Source : Résultats des enquêtes de terrain

### **3.6. Les principales occupations et activités des populations**

Les populations des cantons susmentionnés sont fortement dépendantes de la zone agro-forestière qui les entoure. Car c'est là qu'elles pratiquent l'agriculture, l'élevage, la cueillette / collecte et tirent la matière première pour l'artisanat et la pharmacopée.

#### **3.6.1. L'agriculture**

Deux types d'agriculture sont pratiqués par les paysans de la zone :

- *L'agriculture de rente :*

Elle concerne la culture du cacao et du café introduite dans la zone depuis la période coloniale. Les plantations caféières sont immédiatement derrière les habitations ; (avec une moyenne des superficies beaucoup plus dans le canton Bidjouki est comprise entre 2 – 10 hectares par ménage). Quant aux plantations cacaoyères elles sont plus éloignées (3 à 5 kilomètres) du village ; (avec une moyenne des superficies comprise entre 1 – 5 hectares par ménage). Les revenus obtenus de la vente de ces produits de rente permettent d'accroître le niveau de vie des ménages.

- *L'agriculture vivrière:*

La pratique courante est la culture itinérante sur brûlis. Cette pratique contribue énormément à la diminution de la fertilité du sol ; raison pour laquelle ces paysans pratiquent également le système de jachère.

Dans ce mode d'agriculture, les paysans cultivent les vivriers (manioc, plantain, arachide, maïs, concombre, macabo, etc.) sur des superficies moyennes comprises entre 2 – 10 hectares par ménage. Ces cultures vivrières servent principalement à la satisfaction des besoins alimentaires du ménage. Cependant en raison de leur cycle de production très court, la vente du surplus de production garantie des revenus successifs aux ménages (surtout en dehors de la période de commercialisation des produits de rente).

### 3.6.2. La cueillette / collecte

Dans la forêt, les populations tirent tout une gamme de produits pour l'alimentation, la pharmacopée, l'artisanat et le bois de chauffe. Les sites à densité élevée de ces produits dans la concession forestière de la CFC sont : Atsilibilandi, Lokomo, Mampondo, Mompwé et Nang-bi-bang ; (cf. figure 3).

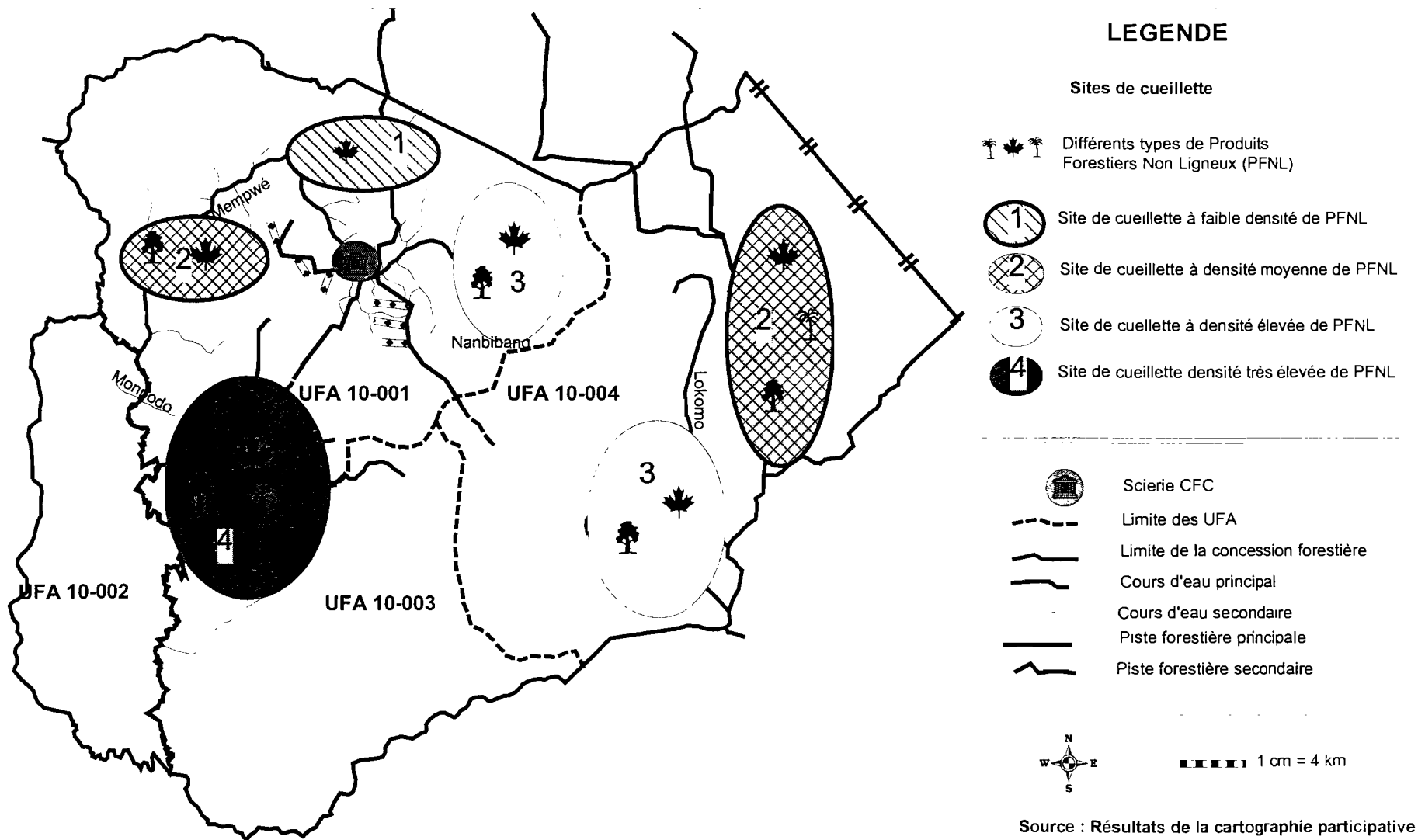
- La récolte des produits alimentaires est surtout faite par les femmes et les enfants. Au rang de ces produits on cite : le moabi (*Baillonella toxisperma*), la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), le corossol sauvage (*Anonidium manxi*), etc. et d'autres tels que : le miel, les escargots, les vers blancs et les chenilles. Tous ces produits font, suivant les saisons, l'objet d'une grande commercialisation.

- Concernant les plantes médicinales, on peut citer des essences telles que : le Sapelli (*Entandrophagma cylindricum*), l'Iroko (*Milicia excelsa*), le Padouk (*Pterocarpus mildbraedii*), l'Ebène (*Diospyros crassiflora*) qui sont utilisées respectivement pour le traitement de la dysenterie amibienne, le mal de dos, le paludisme, et la fièvre jaune. Il existe d'autres dont seuls les Baka maîtrisent les noms en langue vernaculaire.

- Pour les plantes à usages artisanaux, les espèces utilisées sont dispersées dans la forêt. Celles fréquemment utilisées sont : le rotin, le raphia, le bambou de chine, le palmier, le padouk rouge (*Pterocarpus soyauxii*), la sève du Mutondo (*Funtumia elastica*), etc..

- Enfin les combustibles (bois de chauffe) sont essentiellement ramassés ou récupérés après l'ouverture d'un champ ou un défrichement.

La liste de tous les produits forestiers non ligneux que nous avons pu recenser dans les villages se trouve en annexe 1.



**FIGURE 3 : Sites de cueillette sollicités par les riverains dans la concession forestière de la CFC**

### 3.6.3. La chasse traditionnelle

La concession forestière de la CFC et la zone agro-forestière en raison de sa richesse faunique ont fait l'objet d'un découpage par l'administration des forêts en Zones d'Intérêts Cynégétiques (ZIC) et Zones d'Intérêts Cynégétiques à Gestion Communautaire (ZICGC) (cf. figure 4).

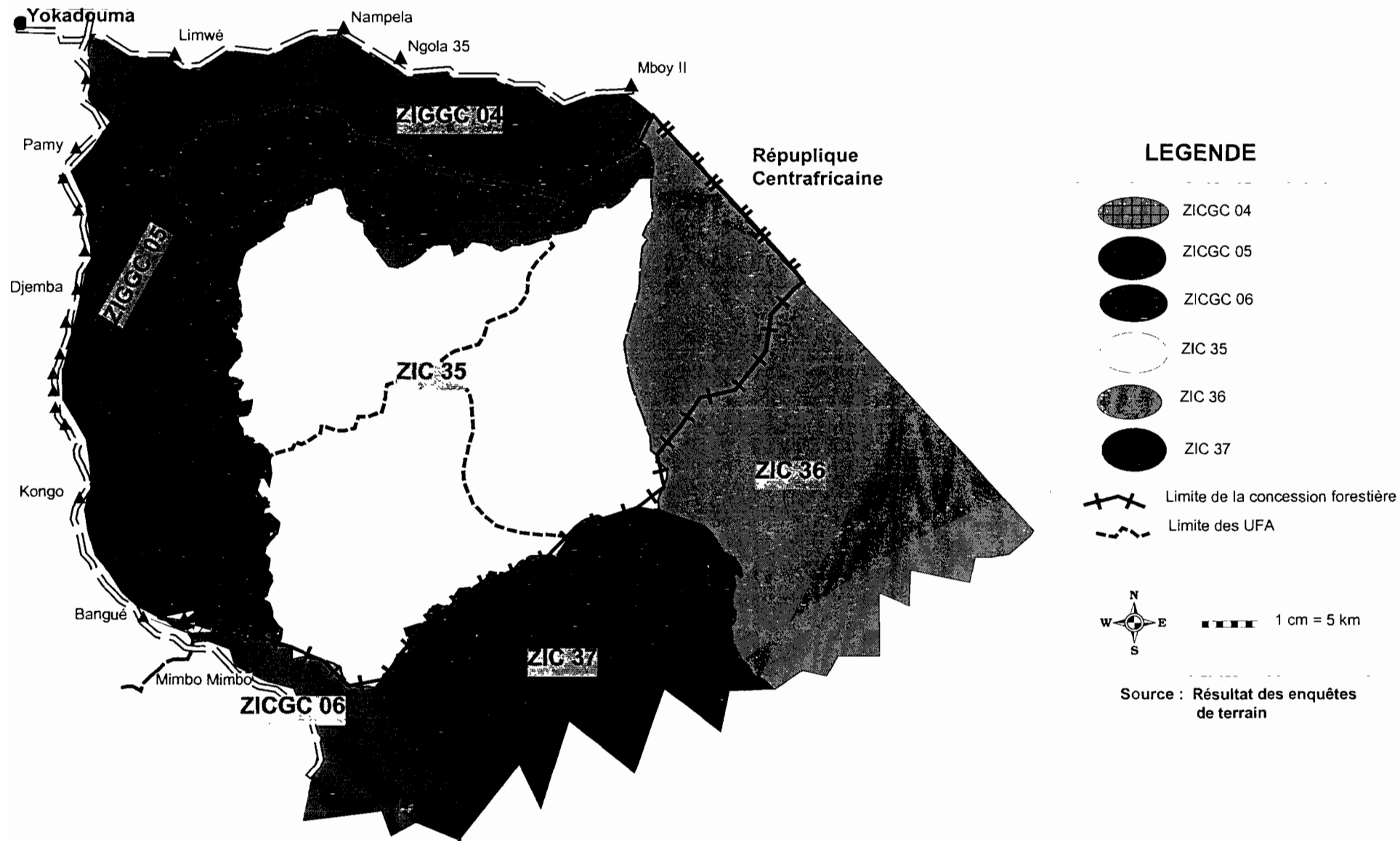
C'est donc cette richesse en espèces animales qui attire les populations à l'intérieur de ce massif ; si bien qu'aujourd'hui, la chasse occupe une place de choix dans les activités des populations. Les sites spécifiques où l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA)<sup>1</sup> est très élevé sont : Nkoha, Boutouga, Ligongo, et Nyakondja (WCS, 1996) ; comme l'indique la figure 5.

Les paysans (surtout les hommes et les jeunes garçons) font la chasse non seulement pour compléter leur ration alimentaire en protéines animales, mais aussi pour la vente. Les chasseurs – villageois de métier recherchent plutôt des produits de valeur comme des trophées, des peaux de panthères et des pointes d'ivoire.

Les outils fréquemment utilisés sont des pièges à câbles d'acier, des fusils et l'arbalète. Dans les villages on retrouve également des chasseurs étrangers qui sont hébergés par les autochtones. Ceux-ci font plutôt du braconnage car ils n'ont ni permis de chasse, ni des certificats d'autorisation de chasse délivrés par l'administration des forêts. Ce sont ces mêmes braconniers qui se retrouvent le plus souvent au site de la scierie CFC de Ngola pour vendre les gibiers aux ouvriers.

La liste des animaux chassés par les populations riveraines que nous avons pu recenser se trouve en annexe 1.

<sup>1</sup> L'IKA est le nombre de signes observés sur une distance d'un kilomètre (transect) soit pour l'ensemble des animaux, soit pour chaque espèce.



**FIGURE 4: Zones d'Intérêts Cynégétiques dans la concession forestière de la CFC**



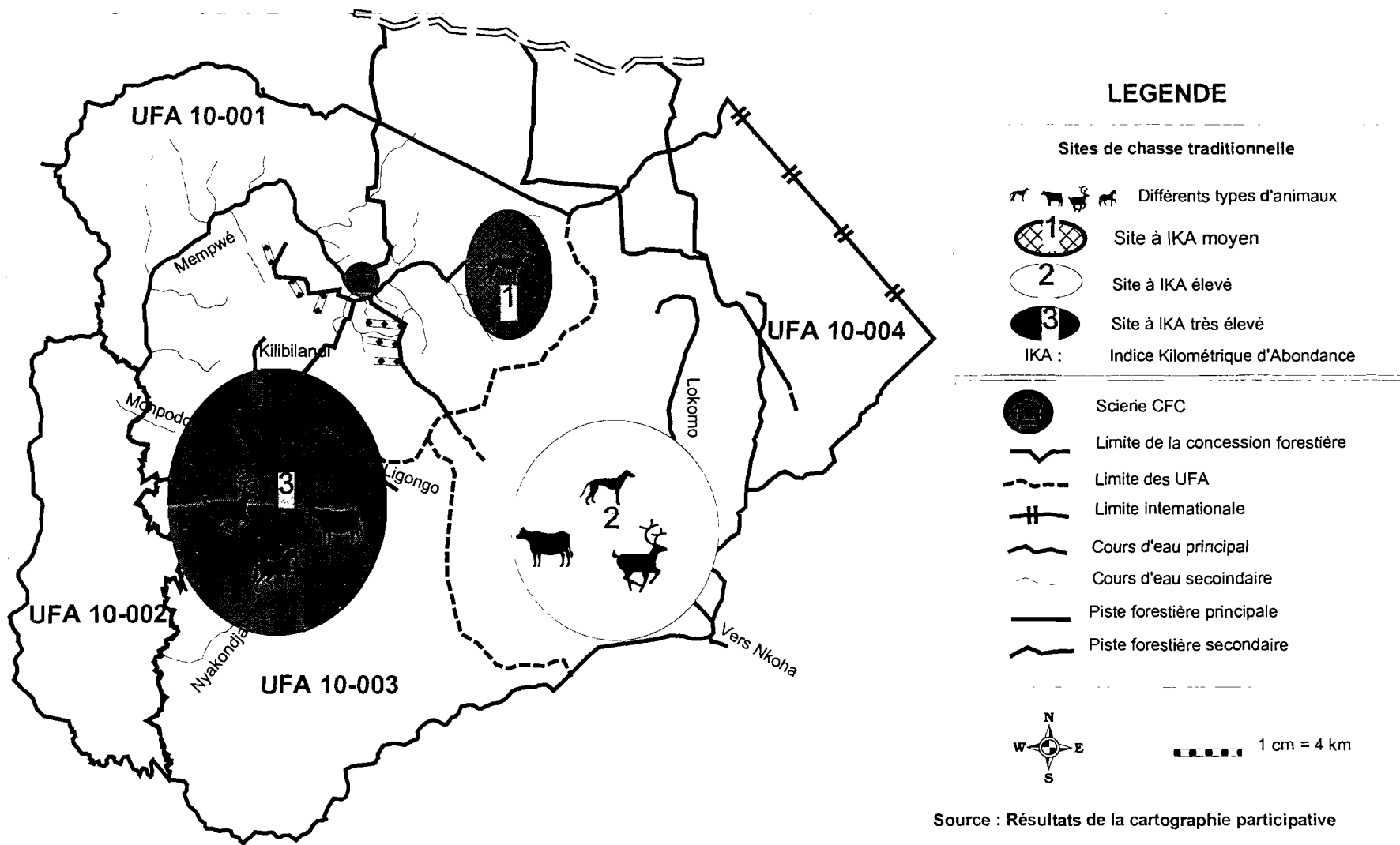


FIGURE 5: Sites de chasse traditionnelle exploités par les riverains dans la concession forestière de la CFC

#### **3.6.4. La pêche**

Il s'agit ici de la pêche artisanale pratiquée surtout par les femmes et les enfants. Tous les cours d'eau poissonneux : Bitonga, Ligongo, Likomo, Mompwé, Nkoha, Nyakondja dans lesquels les populations font la pêche se trouvent entièrement dans la concession forestière (cf. figure 6).

Des entretiens avec les populations, il ressort que ces cours d'eau sont aussi très sollicités par les étrangers centrafricains qui utilisent des méthodes modernes de pêche.

Les produits issus (carpes, silures, crabes, crevettes, silures électriques, etc.) sont destinés à la consommation et à la vente.

#### **3.6.5. L'élevage**

L'élevage dont il est question est le petit élevage extensif et en divagation. Il concerne la volaille et le petit bétail (caprins, porcins, ovins) avec une moyenne de 4 – 5 têtes / espèce / ménage.

Ce système d'élevage crée quelques problèmes : les bêtes sont fréquemment écrasées par les camions – grumiers, et elles sont également sources de conflits entre propriétaires et cultivateurs dont les cultures sont saccagées. Ce petit élevage est moins développé pour la recherche de revenus que pour satisfaire aux besoins traditionnels d'hospitalité, de dot et autres.

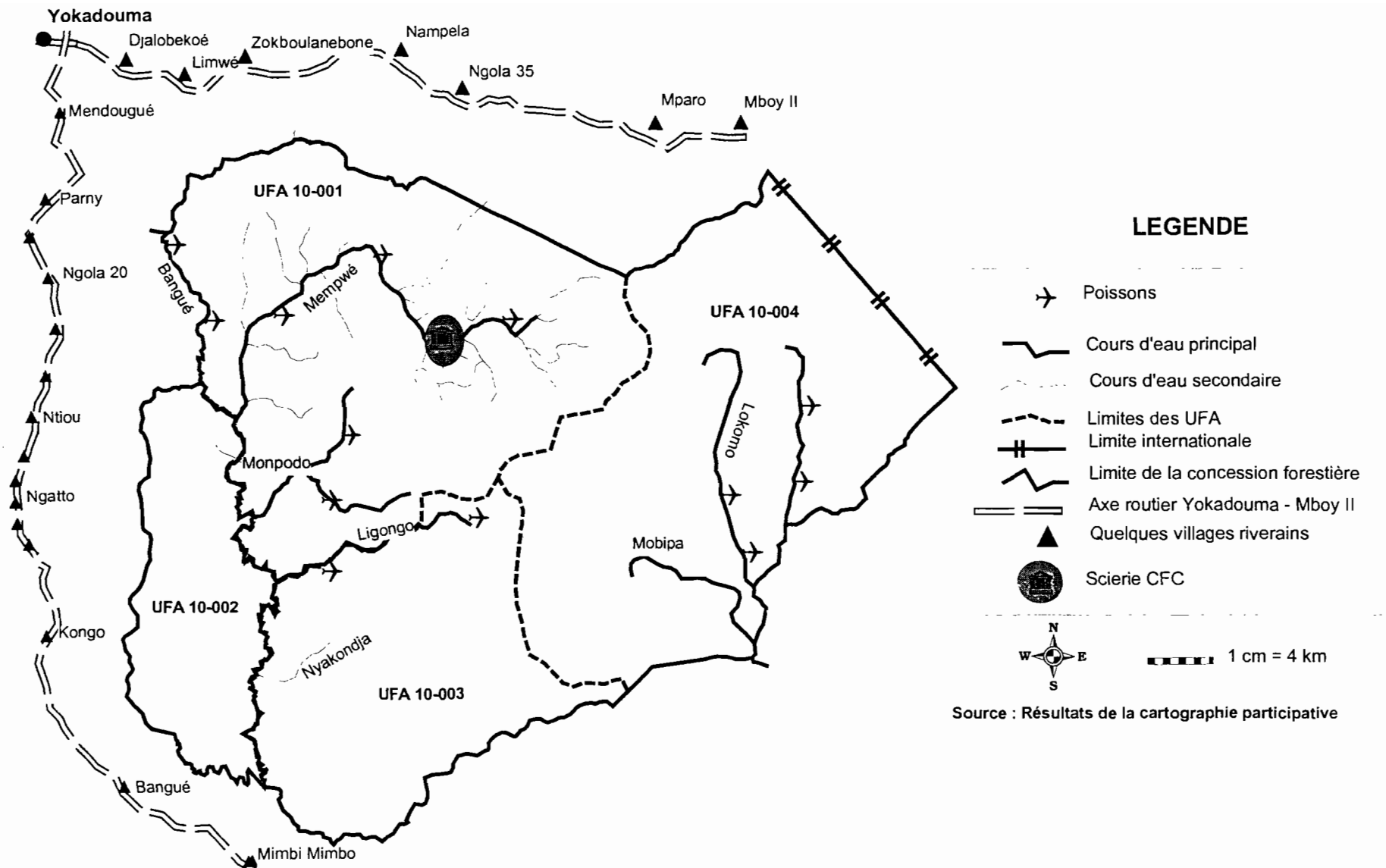


FIGURE 6: Sites de pêche exploités par les riverains dans la concession forestière de la CFC

L'importance de toutes ces activités a permis d'évaluer les revenus moyens annuels par ménage. L'estimation a été faite auprès de 10 ménages choisis au hasard (d'une moyenne comprise entre 6 – 7 personnes vivant dans le ménage) ; et les résultats sont contenus dans le tableau 9 ci-après.

**Tableau 7** : Estimation des revenus moyens annuels des populations par ménage

Principaux produits	Unités de mesure	Prix moyen par unité	Quantités moyennes produites	Revenu total moyen par produit
Concombre	Une cuvette ou un seau de 20 litres	6 000 f CFA	16	96 000 f CFA
Arachide		2 000 f CFA	32	64 000 f CFA
Maïs		2 500 f CFA	25	57 000 f CFA
Macabo		1 000 f CFA	15	15 000 f CFA
Cacao/ café	Sac de 80 kg	3 200 f CFA	7	224 000 f CFA
Gibier	-	-	-	70 000 f CFA
PFNL	-	-	-	160 000 f CFA
Plantain	Un régime	750 f CFA	15	11 250 f CFA
<b>Revenu total moyen par ménage par an</b>				<b>697 250 f CFA</b>

Source : Résultats des enquêtes participatives.

Le revenu total moyen par ménage (697 250 f CFA) n'est pas négligeable ; surtout qu'il permet au ménage de subvenir aux besoins de base.

### 3.6.6. Autres sources de revenus pour le développement local :

#### 3.6.6.1. Les Redevances Forestières

La CFC verse à l'Etat environ 290 millions de francs CFA à titre des redevances forestières annuelles ; dans cet argent, 50% reste dans les caisses de l'Etat, 40% va à la commune de Yokadouma et 10% aux populations riveraines.

La part des populations qui reste dans les caisses de la commune est estimée à 14,5 millions de francs CFA ; et permet d'améliorer le développement social dans les villages ; par exemple les écoles, les dispensaires, les puits / sources d'eau potable, les hangars, etc..

A ce jour des réalisations ont déjà été faites par la mairie de Yokadouma avec ces redevances forestières ; au rang de ces réalisations, on cite par exemple environ 15 bâtiments d'écoles dans différents villages et l'équipement de certaines écoles.

### **3.6.6.2. Les Forêts Communautaires et Forêts Communales**

La SNV a lancé depuis 2001 dans tous les villages riverains sus mentionnés une campagne de sensibilisation sur les mécanismes d'acquisition d'une forêt communautaire (constitution des dossiers, cheminement à suivre et les institutions et personnes ressources à rencontrées). Parmi ces villages ceux qui ont déjà déposé les dossiers auprès des services du MINEF sont dans le Canton Bidjouki ( Zokboulanebone, Mopouo, Modoumo et Limwé). Tous les autres villages sont encore entrain de constituer les dossiers. Le retard accusé par ces villages est dû au manque des moyens financiers et à l'absence d'une personne leader qui lancera les initiatives et le suivi des dossiers.

Quant à la forêt communale de Yokadouma (cf. figure 7), elle a été déjà classée. Cette forêt touche 14 villages du Canton Bidjouki de Biwala jusqu'à Mparo). Ce qui fait que ces villages pourront bénéficier de quelques retombés (surtout en terme d'emplois des jeunes). Mais c'est au cours de l'année 2003 que les travaux seront lancés.

### **3.7. Problèmes de l'avancée de l'agriculture dans les UFA**

Pendant les entretiens avec les populations Bidjouki, les planteurs ont révélé qu'en plus de la zone agroforestière, ils avaient des importants sites de plantations cacaoyères à l'intérieurs des UFA. En réalité, pour la majorité des cas cette situation est due au fait que le processus des classement des UFA a trouvé ces plantations déjà créées. D'autre part le c'est ce côté Ouest de leur territoire (où se trouvent les UFA 10-001 et 10-004) qui est le plus fertile comparé au côté Est. Les investigations faites ont permis d'évaluer ces plantations à environ 1700 hectares, comme l'indique la figure 8.

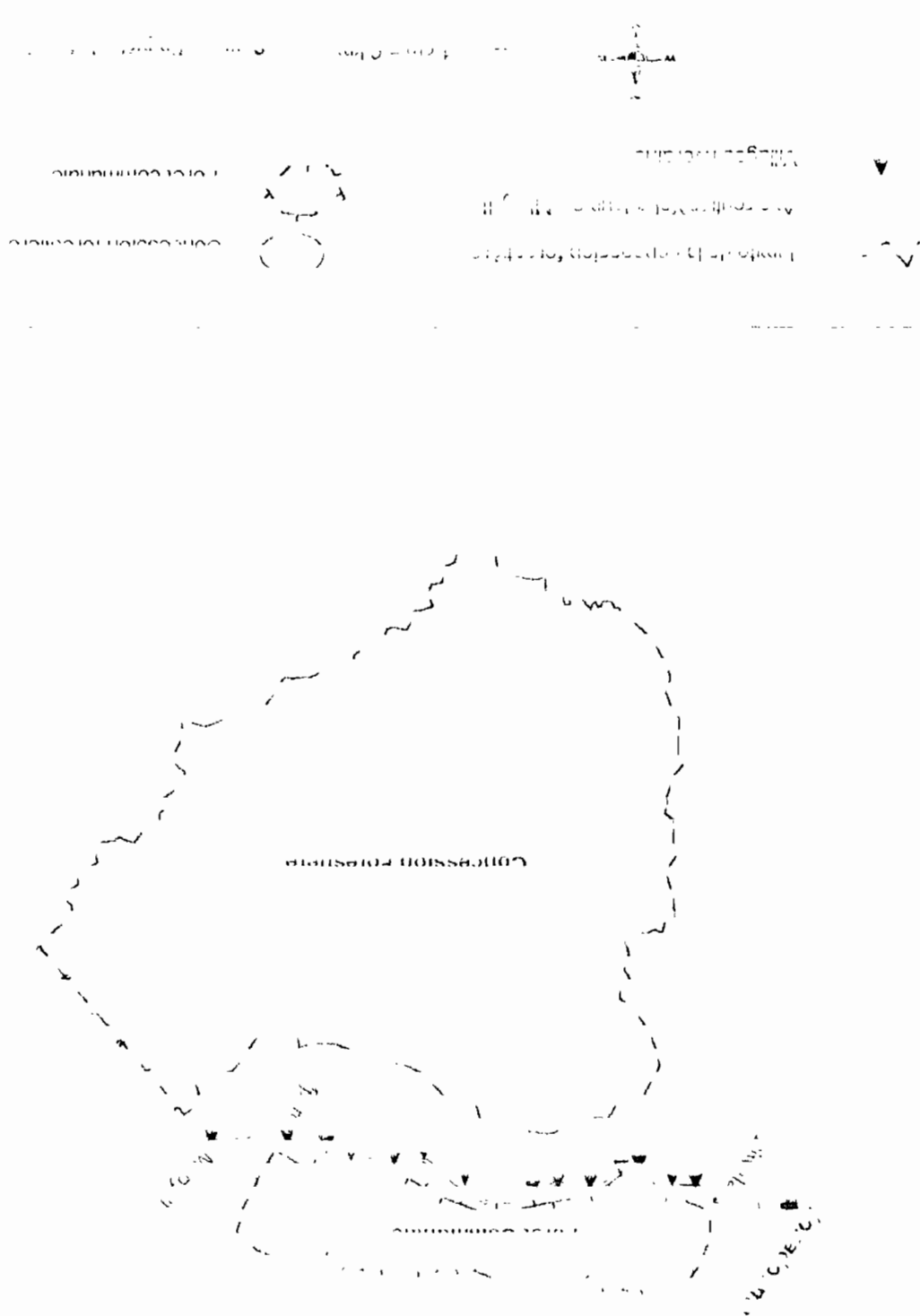
### **3.8. Besoins et attentes des populations**

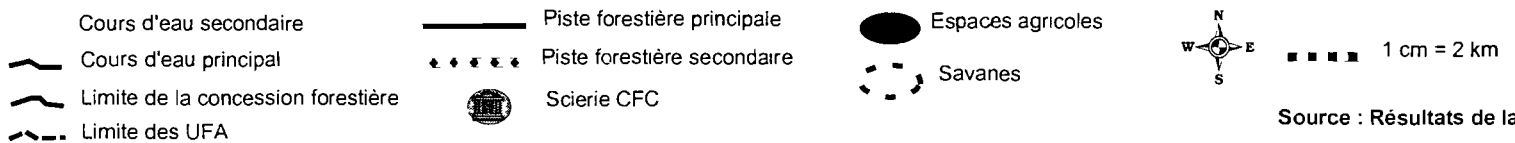
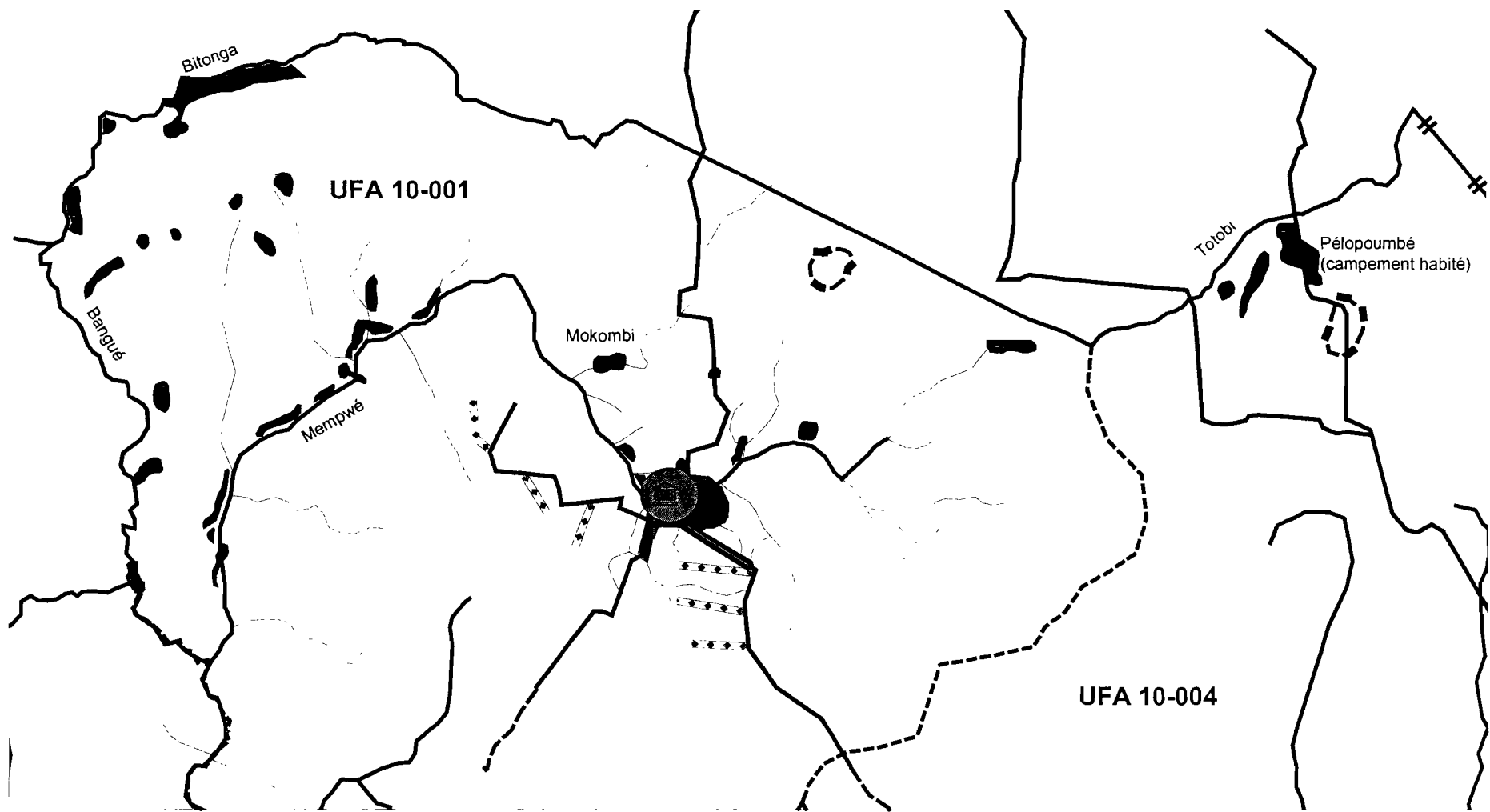
Les vœux émis par les populations ne sont pas différents d'un village à l'autre. Il s'agit en fait des souhaits qui sont liés soit au développement socio-économiques des villages, soit aux actions d'aménagement de la concession forestière. De manière générale, tous ces vœux sont cités par ordre d'importance dans le paragraphe ci-après :

- 1 - Embauche des jeunes
- 2 - Déblayage des terrains pour construction des habitats
- 3 - Dépôt des déchets de bois/planches dans les villages par la CFC

- 4 - Non destruction des plantations cacaoyères des paysans Bidjouki dans les UFA 10-001 et 10-004
- 5 - Respect des arbres fruitiers comme par exemple :le moabi (*Baillonella toxisperma*), la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), le corossol sauvage (*Anonidium manxi*), dont les alentours ont été défrichés/marqués par les paysans
- 6 - Equipements des écoles et centre de santé
- 7 - Terrassement des stades de football pour l'épanouissement des jeunes
- 8 - Construction des barrières de pluie et hangars
- 9 - Réfection/Aménagement des points d'eau potable

FIGURE 7. Empirical data for forest companies in Kalimantan





Source : Résultats de la cartographie participative

**FIGURE 8 : Sites agricoles exploités par les riverains dans la concession forestière de la CFC**



### **3.9. Les activités industrielles**

#### **3.9.1. Les activités industrielles forestières**

Deux sociétés forestières sont implantées dans la zone : la Société Industrielle des Bois d'Afrique (SIBAF) dans le canton Konabembé et la CFC dans le canton Bidjouki.

S'agissant de la CFC<sup>1</sup> :

Elle emploie aujourd'hui 200 personnes ; et projette avoir à moyen terme un maximum de 300 employés. Tous ces employés viennent de divers horizons avec une priorité accordée aux riverains lorsqu'ils ont le profil ou les compétences recherchées.

Au niveau de la CFC le salaire moyen de base d'un employé serait à l'ordre de 35 000 à 40 000 f CFA plus une prime estimée à l'ordre de 15 000 à 20 000 f CFA ; soit un salaire net compris entre 50 000 et 60 000 f CFA. Donc la masse salariale des employés s'élèverait à l'ordre de 10 000 000 à 12 000 000 f CFA.

Pour épanouir ses employés, la CFC a créé au niveau de son site, un dispensaire équipé avec un infirmier qualifié, une école primaire à cycle complet, une boucherie /poissonnerie, un stade de football, un camp d'habitation des ouvriers construit dans un plan assez moderne, un système d'adduction d'eau potable.

Au niveau de ses activités, la CFC fait du sciage et des débités (MINEF, 2001). Les principales essences qu'elle exploite sont listées dans le tableau 8.

---

<sup>1</sup> Ces informations ont été obtenues par des entretiens avec le chef de site de la scierie de la CFC Ngola (Mr Philippe CONSTANSA), avec certains ouvriers pris au hasard, et suivi des observations dans tout le camp et ses environs en compagnie du chef de site.

**Tableau 8** : Principales essences présentes dans la zone exploitée par la CFC

<b>Essences (nom commercial)</b>	<b>Nom vernaculaire</b>	<b>Nom scientifique</b>
Kissipo	Atomassié	<i>Entandrophragma candollei</i>
Sipo	Asseng assié	<i>Entandro phragma utile</i>
Doussié rouge	Mbanga	<i>Afzelia bipindensis</i>
Sapelli	Assié	<i>Entandrophragma cylindricum</i>
Tiama	Abéba	<i>Entandrophragma angolense</i>
Iroko	Abang	<i>Chlorophora excelsa</i>
Assamela /afromosia	Obang	<i>Péricopsis elata</i>
Tali	Elon	<i>Erythroleum ivorense</i>

**Source** : Résultat des enquêtes de terrain

Les produits (planches) issus de ces essences sont conduits au port de Douala, où ils sont exportés en Europe ou en Amérique pour la vente.

### **3.9.2. Les activités agro-industrielles**

Il existe des sociétés qui achètent le cacao et ou le café dans la zone ; c'est l'exemple de la CACEP (Cacao Café et Palmiste) qui a une antenne de collecte à Yokadouma.

## **3.10. Services administratifs disponibles au niveau de Yokadouma**

Yokadouma étant le chef lieu du département de la Boumba et Ngoko, presque toutes les unités des services ministériels de l'administration y sont représentés à l'exception des services de ministère de la ville et du ministère de l'investissement. Au rang des services implantés, on cite : la préfecture et la sous préfecture, la justice, la gendarmerie nationale, le commissariat de police, les délégations des ministères (forêt, agriculture, élevage pêche et industrie animales, mine et énergie, travaux publique, santé publique, urbanisme et habitat, commerce et industrie, finances, éducation, travail ).

### **3.11. L'UTO Sud-Est et les organismes, projets de développement et organisations non gouvernementales**

De part la richesse en ressources naturelles de la région du Sud-Est, les projets de développement et des Organisation Non Gouvernementales (ONG) assurent la couverture et les orientations de la gestion durable des ressources dans la zone sous la coordination de l'UTO Sud-Est Cameroun.

#### **- L'UTO Sud -Est Cameroun**

L'UTO Sud-Est est une application des dispositions du décret n°98/345 du 21 décembre 1998 portant organisation du MINEF que le Premier Ministre, Chef du gouvernement en date du 06 août 1999 crée par arrêté n° 055/PM l'Unité Technique Opérationnelle de premier catégorie en abrégé UTO Sud-Est.

Prévues par l'organigramme de 1998 dans les articles 69, 70, 71 et 73 ; et qui sont par essence les structures extérieures du MINEF les UTO ont été mis en application en 1999 par le Gouvernement du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de la Déclaration de Yaoundé lors du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur la Conservation et la Gestion Durable des Ressources Forestières de la sous – région.

Depuis cette date, l'UTO Sud-Est est une structure de coordination des actions du MINEF dans un territoire de compétence d'une superficie de 2 300 000 hectares qui correspond également au site prioritaire de la composante Sud-Est du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité au Cameroun.

Aujourd'hui elle coordonne en son sein des projets, organismes de développement et ONG; au rang desquels :

#### **- Les organismes et projets de développement**

- *Le projet de Protection des Forêts Naturelles du Sud-Est de la Coopération Allemande au Développement (PROFORNAT/GTZ).*

Ce projet a pris en charge le volet socio-économique dans la composante Sud-Est du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité au Cameroun. Sur le terrain, il intervient dans le classement des aires protégées et de leurs zones périphériques ; et l'appui à l'auto promotion des populations locales.

- *Le projet Jengi Forêts du Sud-Est du Fonds Mondial pour la Nature-Programme pour le Cameroun. (Projet Jengi/ WWF) .*

Ce projet travaille en collaboration avec le PROFORNAT/GTZ dans le programme susmentionné. Il a pris en charge le volet biologique de l'aménagement du parc national de Lobéké et des futurs parcs nationaux de Nki et de Boumba-Bek ; dans un contexte global de gestion durable de ressources forestières et fauniques dans les zones périphériques avec la participation de tous les concernés et particulièrement des populations locales.


- *L'Organisation Néerlandaise pour le Développement (SNV)*

Elle intervient dans les domaines de la foresterie communautaire, de l'agriculture et du renforcement des capacités des organisations paysannes et locales.

- ***les organisations non gouvernementales***

La GTZ, le WWF et la SNV travaillent sur le terrain en collaboration avec les Organisation Non Gouvernementales (ONG) locales implantées à Yokadouma. Ces ONG sont :

- Appui à l'Auto-Promotion des Femmes de la Boumba et Ngoko (AAFEBEN)
- Le Centre International pour la Formation, l'Animation et le Développement (CIFAD).
- Le Centre D'Information d'Education et de Formation à l'Environnement et au Développement (CIFED).



**CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS**

## 5. CONCLUSIONS

La richesse floristique et faunique de la concession forestière de la CFC fait d'elle un réservoir de la biodiversité sans équivalent et une source d'alimentation pour les populations riveraines qui en dépendent directement.

L'objectif de cette étude était de collecter des données socio-économiques dans la zone agro-forestière habitée entourant les UFA 10-001, 10-002, 10-003 et 10-004.

De l'analyse et de l'interprétation des données collectées, il ressort que :

### ➤ **Pour les villages riverains**

La CFC a un ensemble de 34 villages riverains qui comptent actuellement environ 29 258 personnes et comprennent quatre ethnies (Mbimo-Bidjouki, Mbong-Mbong, Konabembé et Baka). Le pouvoir traditionnel est basé sur un système de lignage où le chef prend des décisions avec les chefs de grandes familles. La notion d'organisations paysannes proprement dite n'est pas ancrée dans les mœurs des autochtones ; très peu sont légalisées. Les initiatives locales sont rares et presque inexistantes. Le revenu total moyen par ménage (697 250 f CFA/ an) n'est pas négligeable ; surtout qu'il permet au ménage de subvenir aux besoins de base.

### ➤ **Par rapport aux utilisations de la concession forestière – CFC**

Les populations mènent des activités fortement liées à la forêt, et convoitent certains sites à l'intérieur de la concession forestière ; notamment :

- Concernant la cueillette, les zones à forte densité de produits forestiers non ligneux sont (Manpodo, Nangbibang Lokomo).
- Pour la pêche, les rivières poissonneuses sont (Mempwé, Lokomo, Nyakondja, et Ligongo).
- Au niveau de la chasse, les sites convoités par les populations sont : (Lokomo, Nyakondja, et Ligongo).
- Concernant les activités agricoles, les alentours de la scierie sont sollicités par les ouvriers pour des jardins agricoles. Il existe également des plantations cacaoyères villageoises dans les UFA 10-001 et 10-004.

➤ **Par rapport aux besoins et attentes des populations riveraines**

Les paysans ont émis des souhaits ; au rang desquels on cite :

L'embauche des jeunes - La non destruction des plantations cacaoyères des paysans Bidjouki dans les UFA 10-001 et 10-004 - Le respect des arbres fruitiers défrichés/marquées par les paysans - L'équipement des écoles et centre de santé.

➤ **Par rapport au niveau du développement socio-économique des villages riverains**

Les infrastructures sociales (écoles, centre de santé) rencontrées n'ont pas assez d'équipements et certains (sources/puits d'eau) sont déjà dans un état délabré. Les populations n'ont pas assez de moyens pour avoir accès aux services de ces infrastructures.

➤ **Par rapport aux initiatives d'aménagement de la concession forestière**

La CFC a créé dans son site de scierie une boucherie pour limiter les actions de braconnage. Elle est actuellement en train de matérialiser une zone autours de son site pour les jardins agricoles des ouvriers.

➤ **Pour une meilleure négociation avec les villages riverains**

Il existe un Comité Paysan Forêt et un Comité de Gestion des Redevances Forestières des cantons riverains avec qui la CFC traite actuellement. Malheureusement le Comité Paysan Forêt est uniquement constitué des chefs de villages. Or l'organisation sociale dans les villages nous a permis de constater que le pouvoir est basé sur un système de lignage détenu par les chefs de grandes familles. Afin d'avoir une sérénité sociale avec les populations de ces villages, il serait donc souhaitable que la CFC insiste sur la présence de ces chefs de grandes familles dans la composition de ce comité de négociation.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**BOUTIOM, (2001).** Etude socio-économique de l'UTO Sud-Est, Arrondissement de Yokadouma, Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est cameroun. Octobre 2001.

**FOMETE, T. et POUSSE, F. (2001).** Atelier de Réflexion et d'Echanges sur la Mise en Œuvre des Unités Techniques Opérationnelles (UTO). 22 juin, Yaoundé.

**MINEF, (2001).** Rapport annuel d'activités de la délégation de l'Environnement et des Forêts de la Boumba et Ngoko.

**MINEF, (1999).** Planification de l'Attribution des Titres d'Exploitations Forestières. Yaoundé.

**WCS, (1996).** Inventaire des grands mammifères dans le Sud est Cameroun.

**WWF et PROFORNAT-GTZ, (2001).** Département de la Boumba et Ngoko : Leader dans le processus de classement. Lettre Trimestrielle d'Information de l'UTO Sud-Est Cameroun. JENGI, l'esprit de la forêt. N°000, p.3.



## ANNEXE 1

**Liste des animaux chassés par les populations riveraines de la concession forestière de la CFC**

Nom français	Nom scientifique
Grand écureuil	<i>Protoxérus stangeri</i>
Pangolin à longue queue	<i>Manis tetradactyla</i>
Pangolin à écailles	<i>Manis tricuspis</i>
Pangolin géant	<i>Manis gigantea</i>
Céphalophe à ventre blanc	<i>Céhalophus lencoguster</i>
Céphalophe front noir	<i>Céhalophus nigrifrons</i>
Céphalophe à dos jeune	<i>Céhalophus sylvicultor</i>
Chat doré	<i>Profelis aurata</i>
Elephant de forêt	<i>Loxodonta africana cydotis</i>
Gorille	<i>Gorilla gorilla</i>
Singes	

**Liste des produits forestiers non ligneux recherchés par les populations dans la concession forestière de la CFC**

Noms locaux	Noms scientifiques	Utilisations
Ebène	<i>Diospyros crassiflora</i>	Contre la fièvre jaune
Padouk	<i>Pterocarpus mildbraedii</i>	Contre le paludisme
Iroko	<i>Milicia excelsa</i>	Contre le mal de dos
Sapelli	<i>Entandrophagma cylindricum</i>	Contre la dysenterie amibienne
Koko	<i>Gnetum africanum</i>	Légumes fermente la boisson
Mangues sauvages	<i>Irvingia gabonensis</i>	Nourriture, jus et condiment
Djangsang	<i>Ricionodendron delotii</i>	Condiment, huile
Igname sauvage	<i>Dioscorea spp</i>	Nourriture
Poivre noir		Condiment
Moabi	<i>Baillone toxisperma</i>	Huile, pharmacopée fruit
Bitacola	<i>Garcinia cola</i>	Pharmacopée stimulant
Noisette sauvages	<i>Coula edoulis</i>	Pâtisserie
Mvonlo	<i>Aframomum citratum</i>	Condiment
Engang	<i>Carapa procera</i>	Médicament contre le paludisme
Rotin	<i>Raphia sp</i>	Fabrication des lits tabourets et chaises
Nattes	<i>Megaphrynium macrostachyum</i>	Nattes et toitures

**Source :** Résultat des enquêtes de terrain